

Désignation de l'entreprise : A.I.E.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 19 RUE DE BELLEVILLE 75019 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 7 9 4 3 0 9 4 9 2 0 0 0 1 3		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30/09/2022						
		N-1 30/09/2021						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	40 048	37 767	2 281	8 554	
		Immobilisations en cours	AV					
		Avances et acomptes	AX					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
		Autres participations	CU					
		Créances rattachées à des participations	BB					
		Autres titres immobilisés	BD					
Prêts		BF						
Autres immobilisations financières *		BH	22 140		22 140	21 195		
TOTAL (II)		BJ	62 188	37 767	24 422	29 750		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	18 130		18 130	42 053	
		En cours de production de biens	BN					
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT	425 618		425 618	315 830	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	250		250		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 089 319	13 262	1 076 057	415 460	
		Autres créances (3)	BZ	94 258		94 258	261 827	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD					
DIVERS	Disponibilités	CF	99 594		99 594	273 822		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	15 264		15 264	26 954		
	TOTAL (III)	CJ	1 742 434	13 262	1 729 172	1 335 946		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 804 622	51 029	1 753 593	1 365 696		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	22 140	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise A.I.E.		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	398 652	388 121
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	67 226	10 531
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TO TAL (I)	DL	476 878
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	242 699	249 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	200 302	225 949
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	105 000	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	662 261	407 674
	Dettes fiscales et sociales	DY	58 693	71 422
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 760	2 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	1 276 716	956 044
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	1 753 593	1 365 696
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 171 716	730 096
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.I.E.
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 19 RUE DE BELLEVILLE, 75019 PARIS
794 309 492 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/09/2023

L'an 2023,
Le 30 SEPTEMBRE,
A 18H00,

Les associés de la société A.I.E. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, siège social, sur convocation faite lettre simple adressée le 14/09/2023 à chaque associé.

signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur YIBI REN, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur YIBO REN est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30/09/2022,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la

Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30/09/2022 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/09/2022 s'élevant à 67 226 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	67 226 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	398 652 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	465 878 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 465 878 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉOLUTION

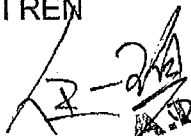
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
YIBI REN


A.I.E.
19, rue de Belleville
75019 Paris
R.C.S. PARIS 794 200 492

Le secrétaire
YIBO REN


A.I.E.
19, rue de Belleville
75019 Paris
R.C.S. PARIS 794 200 492

A.I.E.
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 19 RUE DE BELLEVILLE, 75019 PARIS
794 309 492 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/09/2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30/09/2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/09/2022 s'élevant à 67 226 euros de la manière suivante :

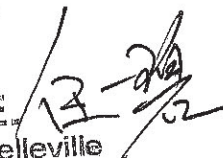
Bénéfice de l'exercice	67 226 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	398 652 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	465 878 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 465 878 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/09/2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
YIBI REN

A.I.E. 
19, rue de Belleville
75019 Paris
R.C.S. PARIS 794 309 492

SAS A.I.E.

ANNEXE AU BILAN AVANT REPARTITION DU RESULTAT

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2022

Les comptes annuels de cet exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- 1 - Capital et Réserves.
- 2 - Actif immobilisé et amortissements.
- 3 - Comptes de régularisation.
- 4 - Engagements financiers et autres informations.

1 - CAPITAL ET RESERVES.

Composition du Capital Social

PARTS SOCIALES	Nombre	Valeur Nominale
En début d'exercice	1 000	10,00 €
Créées pendant l'exercice		
Remboursées pendant l'exercice		
A la clôture de l'exercice	1 000	10,00 €

2 - ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS.

Immobilisations Corporelles.

Acquisitions importantes de l'exercice :

Terrains	
Constructions	
Installations techniques, matériels & outillages industriels	
Installations générales, agencements, aménagements divers	
Matériel de transport	
Matériel de bureau & informatique, mobilier	

Immobilisations incorporelles.

Frais d'établissement

ELEMENTS	Valeur Brute	Taux amortissement
Frais Premier établissement		
Frais de constitution		
Frais d'augmentation de Capital		
Frais de publicité		

SAS A.I.E.

Fonds Commercial

ELEMENTS	Valeur Brute	Taux amortissement
Droit au Bail		
Fonds Commercial		
Eléments consécutifs à réévaluation		

3 - COMPTES DE REGULARISATION.

Charges constatées d'avance :		
Produits constatés d'avance :		

4 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.

Dettes garanties par des suretés réelles

NATURE DE LA DETTE	Montant	Sureté consentie
Emprunts Etablissements de crédit PGE	248 532	
Emprunts & Dettes diverses		

Engagements hors Crédit-bail

CATEGORIES D'ENGAGEMENTS	Montant
Effets escomptés non échus	
Autres engagements donnés	
Autres engagements donnés	
Total des engagements donnés	

Informations en matière de Crédit-bail

Nature des Immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail		
Poste de Bilan		
		Montant
Redevance payées	de l'exercice	
	cumulées	
Redevances restant à payer	jusqu'à 1 an	
	1 an à 5 ans	
	+ 5 ans	
	Total à payer	
Prix d'achat résiduel		

